



INFORMATIONS SUR LA PRESTATION DE FORMATION

contact@fpt-formations.com - Siret 822 325 056 00031

www.fpt-formations.com

Formation	LA SEANCE D'INSTALLATION DES NOUVEAUX ORGANES DELIBERANTS
Format	Distanciel – Formation à distance - Classe virtuelle
Durée	1 jour
Public visé	DGSS, DGA, Juristes, Chargés des instances délibérantes, Questure, élus locaux
Prérequis	Connaissance environnement des collectivités territoriales
Objectifs de la formation	Etre capable d'installer et de sécuriser la mise en place des nouveaux organes délibérants municipaux e communautaires
Modalités pédagogiques	La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations professionnelles
Compétences acquises à l'issue de la formation	L'organisation et la sécurisation de la séance d'installation des nouveaux organes délibérants municipaux et communautaires
Moyens et supports pédagogiques	Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.
Modalités d'évaluation et de suivi	Mise en situation et cas pratiques Tour de table Evaluation à chaud
Profil du / des Formateur(s)	Formateur Expert – Avocat spécialisé en Vie institutionnelle locale
Informations sur l'accessibilité	Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.
Délais d'accès à la formation	Pour que nous puissions recueillir vos attentes et adapter la formation si besoin, il est idéal de transmettre votre inscription 15 jours à l'avance. Les inscriptions pourront être acceptées jusqu'à la veille de la formation. Nous mettrons tout en œuvre pour adapter, dans la mesure du possible, la formation.
Taille du groupe	La session de formation comporte à minima 3 participants et au maximum 10 participants. Le seuil d'ouverture est donc fixé à 3 participants.